
Consignes d'animation et filage

Tableau des rapports de domination

Attention : version expérimentale à tester

Point de départ 1 : Un pas en avant, puis en petits groupes avec comme consigne : qu'est-ce qui a permis d'avancer ? Qu'est-ce qui empêchait d'avancer ?

Point de départ 2 : En petits groupes, avec une consigne de type Il vaut mieux être quoi que quoi ? En précisant la dimension rapports sociaux : comment la société nous traite et nous regarde, en général ?

Temps 1 : Recomposer le tableau

Dans chaque petit groupe :

- On désigne un-e banquier-e à qui on remet une enveloppe dans laquelle sont les différentes pièces de puzzle (version à assembler)
- Consigne : nommer un mieux/moins bien, en discutant. Vérifier si il existe dans l'enveloppe :
 - Si oui, composer le tableau / le continuer sur une table
 - Si non, le noter sur un papier fourni et le garder de côté
- Au bout du temps imparti, on arrête et on constate quelle proportion on a trouvé.

Temps 2 : Nos représentations du réel

- Pour chaque ligne/symbole, on reçoit/récupère les cartes quizz associées.
- Pour chaque carte chiffre, noter avec un velleda notre devinette collective

Temps 3 : Mise en commun, objectivation et complexité

- Le premier groupe choisit une de ses cartes chiffres pour défier les autres groupes.
- **A préparer : un système de pari/défi simple avec quelques jetons**
- On dévoile le chiffre, on le commente et on assemble ce bout du tableau.
- On passe en revue tous les chiffres et on reconstruit tout le tableau, et montrant du coup les impacts concrets et quelques mécanismes.
- On pointe les complexités du grand tableau, notamment les questions de classes sociales et de capitaux, de l'islamophobie.
- On pose pour finir les chapeaux structurants avec dominants, privilèges et déterminisme

LES CARTES QUIZZ - QR CODES

TERRITOIRES - Inégalités en Rhône-Alpes

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285552#>

HANDICAP - Discriminations et saisie du défenseur des droits

<https://informations.handicap.fr/a-2022-handicap-en-tete-discriminations-depuis-6-ans-34791.php>

EN BONUS

Territoires : IPS des collèges

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/04/13/mixite-scolaire-des-ecarts-socio-economiques-parfois-immenses-entre-des-colleges-voisins_6169317_4355770.html

<https://www.lagazettedescommunes.com/831228/segregation-scolaire-ce-que-revele-lindice-de-position-sociale-ips/>

Territoires : cartographies générales

<https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2020/02/Les-ine%CC%81galite%CC%81s-socio-spatiales-en-France-et-en-Allemagne.pdf>

Territoires - Accès aux soins d'urgence

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281420>

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2020-10/er764.pdf>

<https://sante.gouv.fr/archives/pts/les-10-engagements-du-pacte-territoire-sante/article/engagement-4-assurer-l-acces-aux-soins-urgents-en-moins-de-30-minutes>

Handicap - INSEE sur les discriminations et leur répartition

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280906>

Accidents du travail par catégorie sociale et par sexe

Source : rapport des inégalités 2023 - p. 24

Accidents du travail graves selon la catégorie sociale et le sexe		
	Nombre	Fréquence en nombre par milliard d'heures rémunérées
Ensemble	39 653	955
Cadres et chefs d'entreprise salariés	1 805	259
Professions intermédiaires	5 100	610
Employés	9 240	830
Ouvriers	19 279	1 813
Hommes	25 885	1 142
Cadres et chefs d'entreprise salariés	1 142	270
Professions intermédiaires	2 770	728
Employés	3 148	934
Ouvriers	15 760	1 838
Femmes	13 768	737
Cadres et cheffes d'entreprise salariées	663	242
Professions intermédiaires	2 330	512
Employées	6 092	785
Ouvrières	3 519	1 708

Accidents du travail ayant entraîné un handicap permanent. Salariés du privé et du public hors agents de la fonction publique d'État. **Lecture** : en 2019, 15 760 accidents du travail graves ont concerné des hommes ouvriers.

Source : ministère du Travail – Données 2019

Accidents du travail mortels selon la catégorie sociale et le sexe		
	Nombre	Fréquence en nombre par milliard d'heures rémunérées
Ensemble	743	20
Cadres et chefs d'entreprise salariés	69	10
Professions intermédiaires	75	9
Employés	110	10
Ouvriers	489	46
Hommes	678	34
Cadres et chefs d'entreprise salariés	63	15
Professions intermédiaires	60	16
Employés	82	24
Ouvriers	473	55
Femmes	65	4
Cadres et cheffes d'entreprise salariées	6	2
Professions intermédiaires	15	3
Employées	28	4
Ouvrières	16	8

Salariés du privé et du public hors agents de la fonction publique d'État. **Lecture** : en 2019, 489 ouvriers sont décédés d'un accident du travail.

Source : ministère du Travail – Données 2019